

**EXTRAIT****Du registre des décisions du bureau de la Communauté****DB 2020-048 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Le 9 septembre 2020, le Bureau dûment convoqué par le Président, le 3 septembre 2020, s'est réuni au siège de la Communauté de communes à QUILLAN

ETAIENT PRESENTS : Francis SAVY ; Christian SOULA, Anthony CHANAUD, Elvire ANDREWS, Yves ANIORT, Jacques MAMET, Bernard VAQUIE, Mohammed ELHABCHI

EXCUSES : Alfred VISMARA ; Jacques GALY ;

Il est proposé de supprimer un poste d'adjoint technique 2eme classe. Au 1<sup>er</sup> septembre à temps plein.

Il s'agit d'un agent en maladie longue durée et qui n'a jamais travaillé depuis la création de la CCPA.

**Le Bureau,**

**Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :**

**Valider la modification du tableau des effectifs telle que sus présentée.**

Ainsi délibéré à Quillan, le 9 septembre 2020

Transmis au représentant de l'Etat, le 11/09/2020  
Le Président certifie qu'un extrait de la présente délibération a été affiché conformément à la loi, le 11/09/2020



REÇU EN PREFECTURE

le 11/09/2020

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-011-200043776-20200909-DB\_2020\_048